



**En grève le 18 octobre pour le retrait de ce projet,
RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT A 15H00**

Les lycéen·ne·s de la voie pro ne sont pas une variable d'ajustement

Les annonces faites depuis par Le Président Macron et sa ministre Mme Grandjean prévoient :

- **D'augmenter les périodes de stage en entreprise** (jusqu'à une année sur les 3 années de formation en Bac pro), permettant de fournir une main d'œuvre gratuite aux entreprises !
- **De donner davantage de pouvoir aux entreprises dans les conseils d'administration des lycées**, allant jusqu'à sa présidence par un patron en lieu et place du chef d'établissement,
- **De faire définir localement par chaque établissement les volumes et l'organisation des enseignements disciplinaires**. Seules les matières dites fondamentales resteraient, et dans une optique utilitariste, au détriment de l'ensemble des savoirs disciplinaires nécessaires à l'émancipation des élèves.
- **De remplacer les professeurs qualifiés, fonctionnaires d'État recrutés sur concours, par des salariés d'entreprises extérieures.**
- **De développer la mixité des parcours entre l'apprentissage et la formation sous statut scolaire de façon sauvage.**

Les formations jugées « non insérantes » régionalement seraient fermées et les formations adaptées aux besoins locaux. Nous combattons cette évolution de la carte des formations depuis plusieurs années aux différents CTA (Comité Technique Académique).

Les diplômes nationaux vont disparaître au profit d'une liste de compétences adaptées aux besoins du patronat.

N'oublions pas qu'avec les diplômes, disparaissent également la garantie collective que représente la grille des salaires.

Il s'agit bel et bien d'un projet de démantèlement de la formation professionnelle sous statut scolaire.

Les conséquences pour les jeunes et pour les professeurs de lycées professionnels seraient désastreuses.